



Foyeuse ACTUS

Bulletin Communal

Le mot du Maire

Cher Châtillonnais, chères Chatillonnaises,

La rentrée marque traditionnellement une nouvelle étape dans la vie de notre commune. C'est l'occasion de faire le bilan des actions menées et de présenter nos perspectives pour l'avenir.

Comme vous le savez, la taxe foncière a connu une augmentation cette année. Cette hausse, bien que nécessaire pour financer les nombreux projets que nous avons menés à bien, peut représenter une charge supplémentaire pour certains d'entre vous. C'est pourquoi il me semble important de vous apporter quelques explications sur ce choix, en toute transparence.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent désormais le montant de la taxe foncière que recevaient auparavant les départements. En contrepartie de la suppression de cette taxe, les départements perçoivent quant à eux une fraction de la TVA. Ce dispositif est supposé compenser la perte de recettes des collectivités, mais en réalité, il est insuffisant.

En 2024, la hausse de la taxe foncière provient d'une part de l'augmentation des bases qui servent au calcul de cette taxe et qui sont indexées sur l'inflation. Ainsi, toutes les communes de France sont concernées par cette hausse de 3,91% qui est fixée par l'État. Cette base sert également au calcul de la quote-part intercommunalité, taxes spéciales, taxe ordure ménagères, gestion des milieux aquatiques, etc.

Parallèlement aux réévaluations nationales, nous avons choisi d'augmenter de 3% le taux communal, ce qui représente une recette supplémentaire d'environ 16 500 € pour la commune. Sachez que cette décision, bien que nécessaire, a été prise avec la plus grande attention pour palier la baisse des dotations de l'État qui chaque année se désengage un peu plus, la nouvelle augmentation du coût de l'énergie et la création du service communal périscolaire et extrascolaire « Chatikids ».

Malgré un contexte économique incertain, notre commune a su préserver ses finances et investir dans l'avenir. Sans recourir à de nouveaux emprunts, nous avons mené à bien de nombreux projets qui transforment notre quotidien.

Ensemble, nous avons donné un nouveau souffle à notre patrimoine : la restauration du monument aux morts, la réfection de l'église et du lavoir témoignent de notre attachement à notre histoire.

La sécurité de tous est une priorité. Nous avons sécurisé les écoles et le centre de loisirs, amélioré la sécurité du hameau de Peroux, des rues Gognard, Croix-Mane de la route départementale en zone d'activité, tout en veillant à maintenir notre capacité de défense contre l'incendie.

Pour une vie plus agréable, nous avons créé de nouveaux espaces de détente : le city stade, l'aire de jeux rénovée et le parc Gerin aménagé vous invitent à la convivialité. Nous avons également facilité vos déplacements en réalisant un nouveau parking et en améliorant l'état de nos voiries endommagées par les intempéries d'octobre 2023 (Drevette, Montée du Fort, Aygala, Chemin de Birnen).

Enfin, pour vous offrir des services toujours plus performants, nous avons modernisé nos équipements numériques, optimisé les locaux de la mairie et créé un service dédié au périscolaire et extrascolaire.

Ces réalisations sont le fruit d'une gestion rigoureuse de vos finances et d'une écoute attentive de vos besoins. Les projets d'investissements pour 2025 seront également en intégralité autofinancés.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble et nous poursuivrons nos efforts pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

L'assainissement des finances communales permettra des investissements futurs plus conséquent. La municipalité travaille actuellement sur deux projets importants pour le bien-être et l'embellissement de notre commune dans les prochaines années.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en recherchant un juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement. Soyez sûrs de notre engagement pour CHÂTILLON-SAINT-JEAN et de notre détermination.

Vie communale

Bienvenue au nouveau conseiller !

Suite de la démission de Mr Maxime Poithier, c'est Mr Romain Pasqualini - Adamo qui lui succède à compter du 3 octobre 2024.



La création d'un parking

Nouvel espace de stationnement ouvert depuis le 16 septembre, une trentaine de places sont accessibles rue Croix Manne.

Cette aire de stationnement sera prochainement fleurie.

Chemin des Artistes



4ème participation de la commune avec une exposition colorée et 9 artistes singuliers.

De la photographie animalière aux douces formes du Racu, en passant par les vitraux lumineux et jusqu'aux paysages plus « vrais que nature », c'est **393 visiteurs comptabilisés**.

Un parcours explorateur de la pratique artistique de nos exposants et la possibilité de pouvoir mettre un point, un trait, un dessin sur une œuvre participative mise à la disposition du public. Après tout, un artiste ne dort-il pas en chacun de nous ?

Les enfants de Chatikids n'étaient pas sans reste. Sous la bienveillance de Frédérique Painter, une grande œuvre collective fut réalisée avec pour thème « qu'est-ce qui vous rend heureux ? ».

Affichée dès l'entrée de la salle Daniel Ardin, la grande œuvre donnait déjà le ton.

Bonne retraite Sylvie !



Beaucoup d'émotion, vendredi 18 octobre à la Salle Daniel Ardin où Sylvie PLANCHER a fêté son départ à la retraite après huit ans à l'école des Trois platanes, ici à Châtillon Saint Jean.

L'épilogue d'une belle et longue aventure dans l'éducation commencée en 1997. En parallèle à ses missions d'enseignement et de Directrice, elle a également porté le Salon de l'ivre jeunesse, et elle continue pour 2025 !

Merci pour tout ce que tu as apporté à notre commune, à nos enfants et à nos familles.

Chatikids

En septembre 2023, la commune de CHATILLON-SAINT-JEAN a mis en place un service d'accueil périscolaire et extrascolaire dénommé « Chatikids ».

Le service Chatikids profite aujourd'hui aux familles de Châtillon, mais aussi à celles des communes alentours, comme Parnans, Triors, Montmiral, Saint-Michel-sur-Savasse, Eymeux, Saint-Paul-lès-Romans ou encore Saint-Lattier.

Dans la perspective d'améliorer l'accessibilité de leurs familles aux services, les communes de Parnans, Triors, Montmiral et Saint-Michel-sur-Savasse ont conventionné avec Châtillon sous la forme d'une entente intercommunale. Dans ce cadre, leurs familles bénéficient de tarifs préférentiels (identiques aux châtillonnais) et d'une priorité d'inscription pendant les vacances scolaires. En contrepartie, ces collectivités participent financièrement au fonctionnement du service.



Un an après,

La note globale de CHATIKIDS est 8.5/10 de moyenne. Vos remarques, vos propositions ensuite du questionnaire (une quarantaine de retours) sont entendues par la commission affaires scolaires. Une réflexion est en cours notamment sur les tarifs.

Afin de toujours mieux répondre à vos attentes, un projet éducatif territorial* (PEDT) a été élaboré.

**Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.*

Les nouvelles du Comité des Fêtes

Pour ses tout premiers événements, le Comité des Fêtes a frappé fort ! En avril, "La Saint-Jean-Printemps" a lancé la saison avec une journée festive et conviviale, marquée par des exposants, des poneys, et un concours de vélos fleuris qui a ravi les habitants.

En septembre, la magie s'est invitée à Châtillon avec "La Saint-Jean-Magie," organisée en collaboration avec le Club de Magie Drôme Ardèche. Ateliers, sculptures de ballons, brocante enchantée et surtout un spectacle magique de Thierry Nadalini ont enchanté petits et grands !

Prochains événements à ne pas manquer !

Nous vous invitons à participer à "La Saint-Jean... N'aie pas peur !", notre événement spécial Halloween, le 31 octobre. Au programme : un concours de maisons décorées (inscriptions par mail : cdcsj@gmail.com), des animations pour petits et grands, et une ambiance festive !

Ne manquez pas non plus "La Saint-Jean-Noël," notre marché de Noël et journée festive avec buvette, repas, poneys et autres animations. Rendez-vous le 1er décembre 2024 à la Salle des Fêtes. Nous sommes toujours à la recherche d'exposants (artisans, créateurs, producteurs locaux...), alors n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer.

Toutes les informations bientôt sur notre Page Facebook.

À bientôt pour de nouvelles festivités !

Comité des Fêtes de Châtillon-Saint-Jean



Châtillon Saint Jean

Agenda

Pour ce dernier trimestre de 2024 !



En octobre

Le samedi 26 : matinée Tripes à partir de 9h00, Cabane de chasse
Le dimanche 27 : représentation théâtrale à 14h00, Salle Daniel Ardin

En novembre

Le dimanche 3 : loto des « enfants de la Joyeuse » à 14h00,
Espace du citoyen, Parnans
Le lundi 11 : commémoration guerre 1914-1918 à 10h00, place René Cassin
Le samedi 23 : concert Sainte Cécile à l'église St Jean Baptiste
Le jeudi 21: repas Beaujolais à 12h00, salle Daniel Ardin

En décembre

Le dimanche 1er : marché de Noël, salle Daniel Ardin
Le dimanche 1er : matinée cochonnailles, ACCA
Le samedi 7 : repas des aînés
Le jeudi 12 : repas de Noël du club amitiés loisirs
Le samedi 21 : concert de Noël, église St Jean Baptiste

 Pour 2025

Assemblée Générale, club amitiés loisirs: 16 janvier
Matinée pâté de chevreuil et caillettes, ACCA : 2 février
Après Midi crêpes, club amitiés loisirs : 6 février
Concert membre honoraire : 1er mars
vente de choucroute à emporter, club amitiés loisirs : 8 mars
Matinée tripes, ACCA : 13 avril
